



HAL
open science

Livres, pouvoirs et savoirs à Domèvre au XVIIIe siècle

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Livres, pouvoirs et savoirs à Domèvre au XVIIIe siècle. C. Andriot, C. Guyon. Saint-Sauveur en Vosges, mille ans d'histoire, Association d'historiens de l'Est (Nancy), pp.383-404, 2010. hal-00805632v2

HAL Id: hal-00805632

<https://hal.science/hal-00805632v2>

Submitted on 23 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Livres, pouvoir et savoirs à l'abbaye de Domèvre au XVIII^e siècle

Publié dans : C. Andriot et C. Guyon (dir.), *Saint-Sauveur en Vosges, mille ans d'histoire*, Nancy, Association d'historiens de l'Est, 2010, p. 383-404.

Fabienne Henryot
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

En 1779, Nicolas Durival écrivait à propos de Domèvre que ce village « est distingué [...] par une belle abbaye qui est sur l'autre bord de la rivière ». Après avoir rapporté les circonstances du transfert des chanoines de Bonmoûtier à Domèvre, il ajoutait : « [l'édifice] a été reconstruit de fond en comble dans ce siècle ; ces nouveaux bâtiments furent commencés en 1730 & continués jusqu'à présent »¹. Par ces mots, il présentait le XVIII^e siècle comme le siècle d'or de l'abbaye de Domèvre.

Au moment où il publiait ces lignes, Durival faisait aussi sans le savoir le bilan d'un quart de siècle contrasté. Dix ans plus tôt, en 1768, s'était éteint l'abbé Hyacinthe Pillerele, général de la Congrégation de Notre-Sauveur depuis 1753. Domèvre, chef d'ordre de cet institut, avait été le quartier général de cet entreprenant abbé. Après le court généralat de Jean-Joseph Leroy, c'est Joseph de Saintignon qui s'installa à Domèvre, d'où il allait donner à toute la Congrégation, secouée par les réformes imposées par la Commission des Réguliers, un élan nouveau, non sans susciter bien des controverses sur la vocation de cet ordre religieux.

Or, le statut de Domèvre est tout à fait particulier dans le paysage canonial lorrain². L'abbaye avait été unie au généralat dans les années 1740. Elle était donc investie d'une mission hautement politique ; elle ne comprenait ni noviciat, ni collège ; le *studium* qui s'y trouvait dans les années 1720 avait été déplacé dans d'autres abbayes. En son sein, le général de la Congrégation avait des pouvoirs immenses, nommant à tous les emplois, entouré de conseillers et des témoins sollicités pour l'enquête de la Commission des Réguliers parlèrent même, à l'endroit du général, de pouvoir monarchique³. Dans ces circonstances, la bibliothèque de l'abbaye devait occuper une fonction inédite dans un établissement régulier : n'étant ni lieu de savoir et de normalisation doctrinale, comme c'était le cas dans les couvents mendiants⁴ ; ni un laboratoire d'érudition comme en avaient conçus les bénédictins vannistes⁵ à la même

¹ N. DURIVAL, *Description de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1779, t. 2, p. 97-99.

² Sur cette abbaye, voir Abbé CHATTON, « Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre de 1010 à 1789 », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1897.

³ C. ANDRIOT, *Ils furent disciples de Pierre Fourier. Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, Lorraine, Alsace, Valais, Val d'Aoste*, thèse de doctorat, Nancy, Université Nancy 2, 2009, t. 2, p. 709.

⁴ F. HENRYOT, « Les minimes de Lunéville et leurs livres au XVIII^e siècle », C. Guyon (dir.), *Lunéville. De la ville et de son château (XIV^e-XX^e siècles)*, Haroué, 2008, p. 65-86 ; B. DOMPNIER et M.-H. FROESCHLE-CHOPARD (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, actes du colloque de Marseille, 31 mai - 2 juin 1997, Clermont-Ferrand, 2000.

⁵ F. HENRYOT et Ph. MARTIN (dir.), *Dom Augustin Calmet, un itinéraire intellectuel*, actes du colloque de Nancy et Senones, 18-20 octobre 2007, Paris, Riveneuve éditions, 2008.

époque. D'une certaine manière, une bibliothèque à Domèvre ne se justifiait ni par la spéculation théologique ou philosophique, ni par une tentative de fonder aux portes des Vosges un nouveau pôle d'études historiques, juridiques ou autres. Les chanoines de Domèvre, et parmi eux, l'abbé, eurent donc à inventer la raison d'être de cette bibliothèque, et à lui donner une orientation intellectuelle spécifique, en dehors de toute injonction venue de l'extérieur.

Or, le terrain était presque vierge dans ces années 1740 où le généralat s'installa à Domèvre. L'héritage intellectuel et culturel médiéval de Bonmoûtier avait été sérieusement mis à mal par une succession d'aléas dramatiques, tels les incendies de 1524, 1568 et 1587, ce dernier, notamment, ayant détruit « une infinité de très bons et notables meubles, livres, carthes, mémoires escriptures de grand conséquence » selon l'abbé Malriat⁶. Les guerres, et particulièrement la guerre de Trente ans, funeste pour Domèvre⁷, n'avaient pas permis, dans la première moitié du XVII^e siècle, de restaurer la bibliothèque de l'abbaye. Une première tentative de reconstruction, sous l'abbatiat de Le Bègue, avait permis de reconstituer un embryon de bibliothèque, sans doute en vue de soutenir les études des profès en théologie et en philosophie qui se trouvaient à Domèvre, siège d'un *studium*.

En outre, l'héritage spirituel de Pierre Fourier ne comportait pas d'instruction spécifique concernant la place du livre dans la vie du chanoine. Le réformateur de l'ordre avait certes insisté sur la nécessité de mettre des livres à la disposition des chanoines dans toutes les abbayes⁸. Mais il avait développé une conception très traditionnelle du livre, reposant sur la pratique de la *lectio spiritualis*, à partir notamment de *l'Imitation de Jésus Christ*⁹ ; cette conception était en parfaite conformité avec les théories du début du XVII^e siècle, mais elle était devenue partiellement inactuelle au milieu du XVIII^e siècle.

En 1791, la municipalité de Domèvre signala au Comité d'Instruction Publique, chargé de centraliser les estimations et inventaires des bibliothèques confisquées suite à la saisie des biens du clergé, environ 7600 volumes¹⁰. Ce chiffre laisse deviner un essor considérable de la bibliothèque de l'abbaye au XVIII^e siècle. C'est cet essor, ses modalités, ses raisons et sa nature qu'il convient d'examiner.

Un siècle d'or pour la bibliothèque à Domèvre

L'abbatiat de Hyacinthe Pillerel (né en 1689, décédé en 1668, général à partir de 1753) avait été une période faste pour la Congrégation et pour l'abbaye de Domèvre en particulier. La reconstruction de l'abbaye avait commencé en 1723 sous l'abbatiat de Jean-Baptiste Piart, dans le but de rendre les bâtiments plus majestueux, et partant, plus

⁶ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais A.D. 54), H 1375.

⁷ C. ANDRIOT, « La guerre de Trente ans vue par les chanoines réguliers de Domèvre-sur-Vezouze », C. Andriot, F. Henryot et Ph. Masson (dir.), *Blâmont et le Blâmontois au fil des siècles (XII^e-XX^e siècles)*, Haroué, 2009, p. 79-92.

⁸ P. FOURIER, *Correspondance* (H. Derréal éd.), Nancy, 1987, t. 2, p. 42 (lettre aux chanoines réguliers de Saint-Pierremont évoquant notamment la constitution d'une bibliothèque à partir d'ouvrages envoyés de Saint-Mihiel et de Lunéville, 29 juillet 1625) ; t. 3, p. 45 (lettre au P. Tacon, chanoine à Pont-à-Mousson, à propos d'un transfert de livres de Lunéville à Pont-à-Mousson, 29 juin 1628) ; t. 4, p. 55 (lettre à Philippe Gauthier, chanoine résidant à Mattaincourt, à propos de la difficulté de trouver de l'argent pour acheter des livres pendant la guerre, 20 mai 1634).

⁹ *Ibid.*, t. 4, p. 545 (lettre au P. Philippe, abbé de Domèvre, 29 septembre 1639).

¹⁰ A.N. : F¹⁷ 1175, *Relevés des bibliothèques des établissements religieux faits sur les inventaires des municipalités*, département de la Meurthe.

conformes au prestige d'une abbaye à laquelle était attaché un général d'ordre religieux, ayant aussi des attributions quasi-épiscopales. La bibliothèque bénéficia aussi de ces rénovations, exceptionnelles à plus d'un titre. D'abord, elle occupait un bâtiment entier, fait qui n'a pas d'équivalent dans les établissements ecclésiastiques de Lorraine. En outre, selon un plan tout à fait original, le nouveau bâtiment était totalement indépendant du reste de l'abbaye, qu'il s'agisse du logis abbatial ou des bâtiments conventuels. Elle s'étirait en une longue façade, bordée par le potager. Le silence et la luminosité devaient y être parfaitement adaptés à l'étude, selon les prescriptions encore en vigueur au XVIII^e siècle¹¹.

Document 1. Vestiges de l'ancien bâtiment de la bibliothèque (cliché C. Andriot, 2010)



Les travaux à la bibliothèque ne furent cependant pas prioritaires. Ils commencèrent seulement en 1764 et correspondent ainsi au dernier épisode de grands travaux à Domèvre, trente ans après l'ouverture du grand chantier de restauration. Un certain Pierson, architecte, fut alors chargé de proposer un plan, approuvé sans doute puisque les travaux commencèrent aussitôt, en août de la même année. Il est permis de penser, mais sans certitude, que ce Pierson était le fameux Nicolas Pierson, architecte actif dans la Lorraine du XVIII^e siècle, qui œuvra notamment sur les chantiers de reconstruction de l'ordre de Prémontré (Pont-à-Mousson, Étival, Jeand'heures, Rangéval) et du palais épiscopal de Toul. Il mourut en 1765 et cela pourrait expliquer qu'il n'est plus fait mention de lui dans les comptes de l'abbaye après cette date¹².

Les murs s'élevèrent rapidement, la toiture fut posée en mars 1765 et en septembre, on installa les huisseries. Après un petit temps mort dans les travaux, ceux-ci reprurent en 1767 : le plafond fut réalisé. La disparition de Pillere l ralentit à nouveau le chantier. C'est seulement en 1770 que les rayonnages furent montés, avec les indispensables grillages fermant les armoires et défendant les ouvrages contre les rongeurs et autres ennemis des livres. Au total, 10892 livres et 1 sol furent engagés dans l'édification de cette nouvelle bibliothèque¹³. Le bâtiment actuel, seul vestige de l'abbaye

¹¹ D.-O. HUREL, « L'emplacement des bibliothèques dans les monastères de la Congrégation de Saint-Maur », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 95 / 4 (1987), p. 519-528

¹² Sur Nicolas Pierson, voir A. CALMET, *Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine...*, Nancy, 1751, col. 747-748 ; Ph. BONNET, *Les constructions de l'ordre de Prémontré en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1983, p. 30-31.

¹³ A.D. 54 : 1494.

de Domèvre, ne donne qu'une idée imparfaite de ce que fut cette bibliothèque, ce bâtiment ayant été visiblement tronqué et réaménagé (document 1). Au XVIII^e siècle, il devait comprendre deux niveaux, tous deux éclairés par de larges ouvertures (les comptes font état de 47 châssis de fenêtres montés dans la bibliothèque). Les armoires grillagées devaient alors prendre place entre ces fenêtres, constituant une longue galerie comme ce fut également le cas, quelques années plus tard, à l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel.

Si ces travaux furent tardifs, c'est aussi que la bibliothèque n'était devenue nécessaire que dans ces années 1750-1760, suite à un accroissement conséquent des fonds. Au lendemain des guerres, avait eu lieu une première tentative de reconstitution de la bibliothèque sinistrée suite à l'abandon de l'abbaye par les religieux. Sous l'abbatiat de Le Bègue, de nouveaux livres avaient été achetés¹⁴. Mais c'est bien à partir des années 1740, quand l'abbaye devint le siège du généralat de la Congrégation, que la bibliothèque prit véritablement son essor.

Deux instances, à Domèvre, finançaient l'achat de livres. L'abbé lui-même, à l'aide des revenus de la mense abbatiale, consacrait régulièrement des sommes importantes à l'achat de livres. On ignore si ces derniers devaient accroître la bibliothèque commune ou rester au logis abbatial. Ces dépenses furent extrêmement irrégulières ; au cours de l'abbatiat de Hyacinthe Pillerel, trois épisodes seulement d'achats de livres furent portés dans les comptes¹⁵. En 1753, ce furent des livres de mathématiques, de géographie et de droit, pour 46 lt 15 sols et 6 deniers ; l'année suivante vit l'entrée à Domèvre d'un nombre beaucoup plus conséquent d'ouvrages, puisque l'abbé acheta, auprès de libraires messins et nancéiens, pour 1644 lt, 9 sols et 3 deniers. En 1760, ce furent à nouveau des livres, sans davantage de précisions, des mercures et les *Mémoires de Trévoux*, mentions qui montrent que Domèvre, comme tous les établissements réguliers dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, était touchée par l'engouement général pour les journaux et les gazettes¹⁶.

C'est surtout sur la mense conventuelle, donc les revenus des chanoines, qu'on prélevait la somme nécessaire à l'acquisition de livres. Domèvre offre le cas, assez rare au vu des sources comptables du clergé régulier (toujours fragmentaires), d'une abbaye achetant annuellement des livres, auprès d'interlocuteurs diversifiés. Ces achats, au contraire des dons de livres caractéristiques du clergé mendiant, ou des rachats de bibliothèques complètes comme cela se fit chez les bénédictins de Saint-Vanne au même moment¹⁷, suggèrent un accroissement raisonné de la bibliothèque, en fonction d'une idée directrice précise, en sélectionnant dans l'offre des libraires les ouvrages propres à définir, au cœur de l'abbaye, un ensemble de savoirs cohérent.

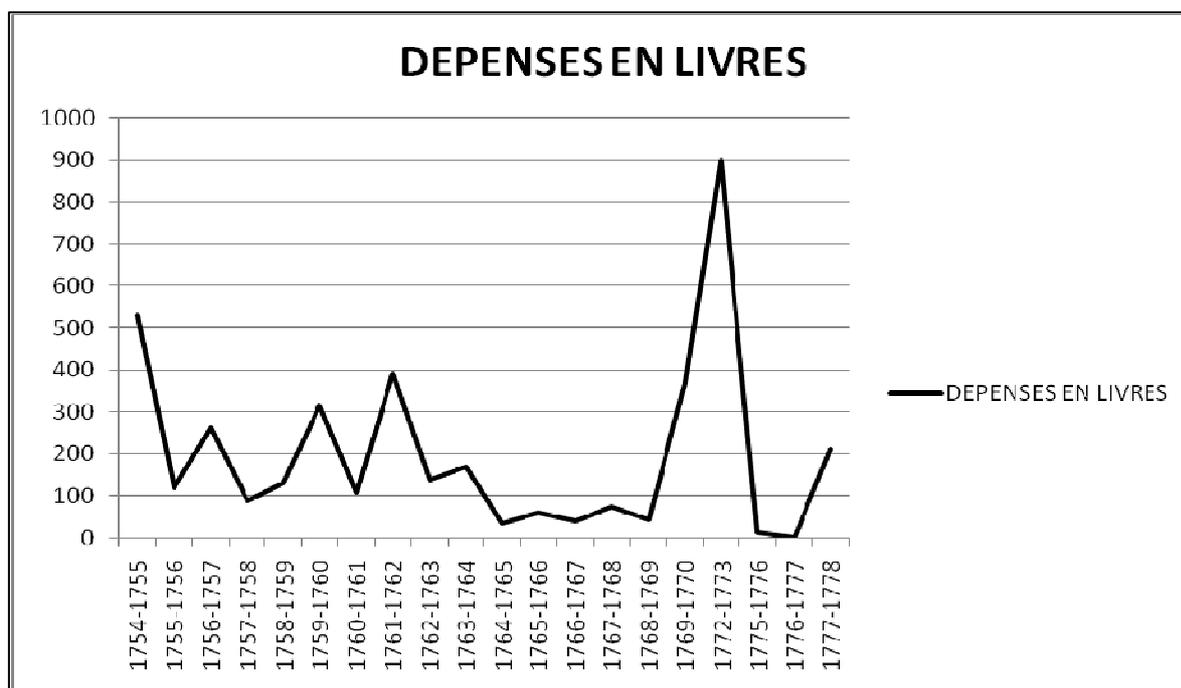
¹⁴ A.D. 54 : H 1487.

¹⁵ A.D. 54 : H 1474 (état des recettes et des dépenses de la mense abbatiale).

¹⁶ F. HENRYOT, *Livres, bibliothèques et lecture dans les couvents mendiants (Lorraine, XVI^e-XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat, Université Nancy 2, 2010, p. 158-161.

¹⁷ Le prieuré bénédictin de Flavigny, par exemple acheta aux héritiers de Nicolas Vassart, avocat au bailliage de Bar-le-Duc, sa bibliothèque entre 1712 et 1724 ; les bénédictins de Saint-Evre, à Toul, rachetèrent au milieu du XVIII^e siècle, celle de Mageron, chanoine de la cathédrale et conseiller à la Cour souveraine de Lorraine.

Document 2. Les dépenses en livres sur les fonds de la mense conventuelle à Domèvre (1754-1778)



Les états annuels des dépenses, clôturés tous les ans en juillet, permettent d'apprécier l'évolution de ces achats de livres, entre 1754 et 1778 (document 2), les registres étant inexistant pour les dix années précédant la Révolution¹⁸. Ceux-ci furent extrêmement irréguliers, et avaient même considérablement diminué dans les dernières années de l'abbatit de Pillere, avant de connaître un pic important, certes, mais purement passager, en 1773, à l'arrivée de Saintignon à Domèvre. Au cours de ces vingt-cinq années, la dépense moyenne en livres fut de 200 lt (monnaie de Lorraine). Malgré ces irrégularités, ce chiffre témoigne d'un intérêt constant pour la bibliothèque. Pour autant, les religieux ne prirent pas de risques financiers. Ces frais de livres, même dans les années fastes, n'atteignent jamais 3% des dépenses annuelles, oscillant entre 0,04% (en 1775) et 2,7% (en 1773). Il s'agit donc de dépenses mineures dans le budget par ailleurs vertigineux d'une riche abbaye : en 1769-1769, le total des dépenses atteignit le record de 38696 lt, 6 sols 5 deniers, et pour autant, les chanoines n'achetèrent pas beaucoup de livres (0,1% des dépenses annuelles). L'enrichissement et la mise à jour de la bibliothèque ne furent donc pas une priorité financière de l'abbaye.

Les mentions d'achats de livres sont trop peu explicites pour qu'on puisse voir se construire, sous nos yeux, la bibliothèque. Les titres sont rarement donnés, de même que le nombre de volumes obtenu contre chaque somme d'argent. Quelques éléments peuvent cependant être dégagés.

On trouve, sans surprise, les livres liturgiques incessamment renouvelés, comme dans tous les établissements religieux, au fur et à mesure des réformes des rites, de l'apparition de nouvelles dévotions ou plus simplement, lorsque les livres étaient trop usés pour pouvoir servir encore. Il fallut ainsi investir dans un nouvel antiphonaire en

¹⁸ A.D. 54 : H 1493 et H 1494.

novembre 1766, faire relier un missel en juillet 1781 et acheter « les offices de nouveaux saints » en janvier 1783. Ces dépenses montrent que l'office divin s'est maintenu de manière satisfaisante à Domèvre jusqu'à la Révolution. Mais à côté de ces dépenses nécessaires, les achats sont assez originaux. Quand les livres sont caractérisés, en effet, ils relèvent généralement des sciences ou de la philosophie. En janvier 1753, les chanoines achetèrent pour 13 lt 13 sols « deux tomes de géographie et un livre de mathématique » et en novembre de la même année, des « livres de philosophie » pour près de 44 lt. En février 1761, ce furent encore des « livres philosophes » qui furent achetés à Strasbourg pour 64 lt et 10 sols. En décembre 1767, on déboursa 77 lt et 10 sols pour « l'athelas de Monsieur de Mornas »¹⁹. Apparaissent ainsi des fournitures dans tous les champs du savoir, en vue de la constitution d'une bibliothèque encyclopédique.

Quand les titres peuvent être identifiés, les délais entre la parution et l'acquisition d'un livre sont assez brefs. L'« arrêt de Bretagne »²⁰, paru en 1762 fut acheté en mai de cette même année pour 3 lt et 2 sols ; l'*Apologie des jésuites* de Cerutti fut également acquise dans les semaines suivant sa parution²¹, en 1763 (7 lt, 8 sols) ; le *Code rural* de Boucher d'Argis arriva à la bibliothèque dans la réédition de 1762²² dès l'année suivante (6 lt, 10 sols) ; l'*Histoire universelle* de Jacques Hardion, en 18 volumes in-8°, fut acquise au moment deux ans après la sortie de presse du dernier volume, en 1767. Les délais ne sont jamais supérieurs à cinq ans, signe d'un dynamisme culturel qui n'a guère d'équivalent dans la Lorraine monastique de la même époque, sinon dans l'ordre de Prémontré et dans quelques abbayes bénédictines.

Ces nouveautés, et les débats du temps – en particulier la querelle jésuite des années 1760 – ont pu être connus des chanoines par le biais des journaux littéraires. Car les abonnements aux journaux apparaissent avec régularité dans ces comptes. Les chanoines de Domèvre recevaient diverses gazettes, almanachs comme les *Etrennes mignonnes* ; « mercures », *Mémoires de Trévoux*, *Mercure de France*, *Clef du Cabinet des princes de l'Europe*, « journaux ecclésiastiques » : rien de bien subversif dans ces choix sans originalité, puisqu'il s'agissait des journaux les plus lus à ce moment au sein du clergé régulier, qui informaient les religieux des dernières nouvelles de l'Europe, de la diplomatie des États, ainsi que des livres récemment parus. Toutefois, ces registres de comptes ne disent pas tout, car l'inventaire de la bibliothèque dressé en 1790 atteste de la présence d'autres journaux, au propos plus typé, comme *Le journal encyclopédique* que Pierre Rousseau imprimait à Bouillon, dont les religieux possédaient toutes les livraisons depuis 1762 ; *Le censeur universel anglois*, auquel collaborait Voltaire²³, ou encore, le *Journal d'éducation*, revue de pédagogie fondée en 1768 pour exposer des plans d'éducation et des morceaux choisis que tout honnête jeune homme devait connaître²⁴. Au moment de la mise sous séquestre, les chanoines souscrivaient, depuis quelques mois, au *Journal historique de la Révolution*. C'est dire si les gazettes s'étaient imposées dans leur univers comme un moyen de se former une opinion sur les événements du temps.

¹⁹ C. BUY DE MORNAS, *Atlas géographique et historique*, Paris, 1762.

²⁰ Il pourrait s'agir du *Compte-rendu des constitutions des jésuites* de L.R. de CARADEUC de la CHADOLAIS, s.l., 1762. L'ouvrage provoqua de vives réactions et fut condamné à l'autodafé.

²¹ J.-A.-J. CERUTTI, *Apologie de l'institut et de la doctrine des Jésuites*, Soleure-Lausanne, 1763.

²² A.-G. BOUCHER D'ARGIS, *Code rural ou maximes ou réglemens concernans les biens de campagne*, Paris, 1749, rééd. 1762.

²³ J. SGARD (dir.), *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, Oxford, 1991, t. 1, p. 204-224.

²⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 570-572.

Les circuits d'acquisition des religieux étaient fondés sur un réseau de libraires de proximité, quoiqu'assez étendu puisque des religieux résidant dans d'autres abbayes de la Congrégation pouvaient se faire les intermédiaires auprès de libraires plus éloignés. Ce réseau fut d'abord centré sur Metz et l'officine Bouchard, et peut-être d'autres boutiques car le nom des libraires ne sont pas systématiquement cités. Un chanoine nommé D'Hangest se chargeait de réceptionner les livres et d'engager l'argent. Il s'agit peut-être de François-Claude D'Hangest, qui fut assistant de Hyacinthe Pillerele entre 1756 et 1759 puis entre 1762 et 1765, précisément dans ces années où un chanoine de ce nom s'occupait des liens entre Domèvre et les libraires messins²⁵.

À partir des années 1760, toutefois, c'est plutôt à Nancy que l'abbaye s'approvisionna. Les libraires Nicolas, Babin, Bonthoux et Matthieu, aux vitrines bien garnies, avaient en effet un large réseau d'approvisionnement, depuis Paris, l'Empire ou les Pays Bas. Ils étaient donc à même de satisfaire les demandes des religieux. Nicolas fut un des fournisseurs de dom Calmet pour l'abbaye de Senones. Matthieu, qui apparaît dans les comptes à partir de 1781, travaillait beaucoup avec les réguliers, à Nancy principalement, mais aussi dans toute la Lorraine ; il achetait parfois des bibliothèques entières, lors d'adjudications publiques, pour fournir les établissements religieux en livres d'occasion, très prisés²⁶. Dominique Bonthoux, lui, tenait une double officine, à Metz et à Nancy, ce qui multipliait les possibilités de fournitures²⁷. Mais le plus grand libraire nancéien de ce temps fut sans conteste Antoine Babin, lettré, héritier d'une dynastie d'hommes du livre et parfaitement au fait de la production de son temps dans toute l'Europe²⁸. Les chanoines furent surtout fidèles à Babin auprès de qui ils dépensèrent, entre 1756 et 1778, 1260 lt, 16 sols et 3 deniers.

Enfin, des contacts avec des libraires strasbourgeois sont attestés, mais ne concernent que des lots de livres de théologie, achetés à deux reprises, en juillet et en septembre 1762. C'est donc surtout sur un réseau du livre régional que les chanoines se sont appuyés pour former leur bibliothèque, préférant passer par des intermédiaires plutôt que de traiter directement avec les libraires et imprimeurs parisiens ou étrangers.

Les religieux prirent grand soin de leurs ouvrages. Quelques dépenses en reliure attestent du recours à un professionnel pour consolider les livres et en faciliter le maniement tout en leur donnant une belle apparence. Le catalogue dressé en 1790, qui donne quelques précisions sur les reliures, laisse imaginer un alignement de dos de livres assez uniforme, car seulement 5,1% des livres étaient encore couverts de parchemin, et seulement 9,5% d'entre eux étaient restés à l'état de brochures ; il s'agissait le plus souvent de journaux, de libelles et de pièces de circonstance, discours, récits d'événements à l'intérêt relativement éphémère. Enfin, seulement 2,4% des unités bibliographiques étaient incomplètes. Il faut certes se méfier d'un catalogue dont l'auteur, un de ces bibliographes pressé et acquis aux idées révolutionnaires, ne voulait pas perdre son temps à décrire des ouvrages vieux, déchirés et incomplets et il n'a peut-être recensé que les livres de belle tenue. Mais cette description des matériaux de reliure correspond assez bien à l'image d'une abbaye ayant les moyens de dépenser des sommes importantes pour sa bibliothèque, visiblement au cœur de ses préoccupations en cette deuxième moitié du XVIII^e siècle.

²⁵ Les comptes mentionnent « pour livres achetés et païés par M. D'Hangest à Metz », 20 lt et 10 sols en janvier 1758 ; « livres à M. D'Hangest », 13 lt 11 sols en janvier 1760 ; « livres de M. D'Hangest chez Babin », 43 lt 11 sols en 1765.

²⁶ S. DEHOVE, *Les hommes du livre à Nancy au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 2000, annexe, t. 2, p. 111.

²⁷ *Ibid.*, annexe, t. 2, p. 114.

²⁸ *Ibid.*, annexe, t. 2, p. 120.

Ces registres de comptes, malgré leurs imperfections et leurs silences, mettent en évidence, à Domèvre, l'émergence d'une culture de plus en plus profane, suivant l'actualité politique et intellectuelle, assez réactive aux nouveautés de librairie. L'inventaire de la bibliothèque, réalisé au moment de la mise sous séquestre de l'abbaye conforte ce tableau.

Quelle collection ?

Avec une moyenne de 2435 volumes par établissement, la Congrégation de Notre-Sauveur s'affirmait à la fin du XVIII^e siècle comme un ordre bien doté en livres, un petit peu mieux que les prémontrés de l'Antique Rigueur (2307 volumes), qui partageaient avec les fils de Pierre Fourier un mode de vie canonial. Sans atteindre la réputation des collections bénédictines de Lorraine (4230 volumes), les bibliothèques de la Congrégation rassemblaient un capital intellectuel conséquent.

Document 3. État des bibliothèques des chanoines réguliers en 1790

<i>Abbaye</i>	<i>Nombre de volumes en 1790</i>
Domèvre	7600
Pont-à-Mousson	4017
Belchamps	3872
Chaumouzey	3250
Saint-Pierremont	3000
Lunéville	2782
Autrey	2314
Verdun	1999
Hérival	1760
Nancy	1500
Strasbourg	1500
Toul	1461
Saint-Mihiel	1000
Viviers	707
Épinal	700
Dommartin	566

Toutefois les inégalités étaient importantes entre les maisons (document 3). La hiérarchie des bibliothèques correspond assez bien au modèle hiérarchique « maison mère » - « maisons filles » que l'on a pu constater ailleurs²⁹. Domèvre, chef d'ordre, possédait la plus imposante collection. Le livre semble conçu à l'usage des chanoines, car c'est dans les maisons de formation des religieux que se trouvaient ensuite les collections les plus importantes : Pont-à-Mousson, noviciat de la Congrégation, Belchamps, Chaumouzey et Saint-Pierremont, maisons d'étude pour les profès. Les abbayes dotées de collèges ont des collections moindres, toujours inférieures à 3000 volumes, telle celle de Lunéville, ce qui donne à penser que le livre n'est pas lié à l'enseignement et l'éducation des jeunes gens confiés aux chanoines. Enfin, les petites

²⁹ C. JOLLY, « Unité et diversité des collections religieuses », C. Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, 1988, p. 17-19.

fondations, hospices comme ceux de Nancy ou de Viviers, ou encore le petit séminaire de Dommartin, près de Mirecourt, ont des bibliothèques très réduites. Il existe donc un lien entre la fonction de l'établissement et la taille de sa bibliothèque.

Cette hiérarchie recoupe aussi sans grande distorsion celle des finances des abbayes, où Domèvre tient encore la place la plus élevée (19653 livres de rentes annuelles), suivie des abbayes de Lunéville, Chaumouzey, Belchamps. Seule la maison de Pont-à-Mousson a une bibliothèque remarquablement fournie au regard de faibles revenus que donne à connaître la Commission des Réguliers³⁰ – mais il est possible que la fondation de l'École Royale militaire en 1776 ait provoqué une croissance rapide de la bibliothèque dans les dernières années d'Ancien Régime³¹.

Plus considérable bibliothèque de la Congrégation, celle de Domèvre se distingue aussi des autres par une composition tout à fait inédite dans le paysage intellectuel canonial, et plus généralement régulier.

Document 4. Répartition thématique³² des volumes dans quatre bibliothèques de chanoines réguliers en 1790

	Théologie	Droit	Sciences et Arts	Belles Lettres	Histoire
Domèvre ³³	39,1%	6,1%	21,8%	3,7%	28,5%
Chaumouzey ³⁴	48,4%	7,9%	10,2%	12,8%	20,6%
Autrey ³⁵	47,6%	10,2%	9,1%	4,3%	28,7%
Viviers (667 vol.) ³⁶	75,4%	3%	4,9%	6,4%	10,2%

Dans les grandes abbayes (l'hospice de Viviers exclu), la théologie compose moins de la moitié du fonds, ce qui est rare dans les bibliothèques monastiques et conventuelles, généralement professionnalisées jusqu'à accorder la plus grande place aux sciences sacrées. À Viviers, précisément, les chanoines n'avaient à leur disposition qu'une bibliothèque à la texture austère, tournée vers la théologie scolastique et morale (166 volumes), les études scripturaires (120 volumes), la piété personnelle (109 volumes) et les sermons (79 volumes). Dans les trois autres abbayes pour lesquelles on peut effectuer des comptages précis, la théologie est en net retrait, et inférieure à 50% des volumes. Mais c'est à Domèvre que ce phénomène est le plus flagrant, puisque la théologie laisse une très large part aux sciences et à l'histoire, révélant une curiosité réelle pour les choses profanes. Elle rejoint, sur ce critère, les grandes bibliothèques monastiques lorraines de la fin du XVIII^e siècle, telles Saint-Mihiel, de l'ordre de saint Benoît³⁷, ou Étival, de l'ordre de Prémontré³⁸.

³⁰ L. LECESTRE, *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768*, Paris, A. Picart, 1902.

³¹ C. ANDRIOT, « L'École Royale Militaire de Pont-à-Mousson (1776-1793) », C. Andriot, F. Henryot et Ph. Masson (dir.), *Pont-à-Mousson. Essor et fastes d'une ville (XII^e-XX^e siècles)*, Haroué, 2010, p. 177-192

³² On a suivi ici, selon les préconisations des historiens des bibliothèques, les découpages thématiques de la classification de J.-Ch. BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, 1880, t. 6.

³³ A. N., F¹⁷ 1175 : Catalogue des livres de la bibliothèque des chanoines réguliers de Domèvre [1791].

³⁴ A.N., F¹⁷ 1189b : Catalogue des livres qui appartiennent aux chanoines réguliers de la maison de Chaumouzey [1790].

³⁵ A.N., F¹⁷ 1189b, [Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye d'Autrey, 1790].

³⁶ A.D. 54, 1 Q 624 : Catalogue des livres existants dans la bibliothèque de MM les chanoines réguliers de Viviers, 15 septembre 1791.

³⁷ À Saint-Mihiel, à la fin de l'Ancien Régime, la théologie représente 47,4% des volumes de la bibliothèque.

L'autre singularité de Domèvre, par rapport aux bibliothèques canoniales, tient dans le fait que la place laissée ainsi aux autres disciplines s'effectue au bénéfice des savoirs profanes et techniques. Car si à Chaumouzey, l'essentiel des « sciences » regroupe en réalité des ouvrages de philosophie, indispensables à la formation scolastique des profès, à Domèvre, c'est bien de sciences de l'homme et de la nature qu'il s'agit : la philosophie n'y représente que 23% de la section. De même, à Domèvre, plus encore qu'à Autrey, l'histoire est essentiellement profane (76% dans la première, 58% dans la seconde de ces deux bibliothèques). Les chanoines réguliers, et particulièrement ceux de Domèvre, ont donc succombé délibérément à la tentation de la sécularisation des savoirs, partageant ainsi la culture de la bourgeoisie aisée et de l'aristocratie. Une grande majorité des livres (74%) est en français, pour seulement un quart de titres en latin, disproportion qui montre que la culture strictement ecclésiastique, celle des manuels et des traités de théologie scolastique, positive et dogmatique, de l'exégèse ancienne ou de la patrologie, est en recul dans cette bibliothèque³⁹. À cet état de fait, qui n'a pas d'égal parmi les autres ordres religieux présents en Lorraine, il existe plusieurs explications.

D'abord, selon Hyacinthe Pillere l lui-même, la Congrégation de Notre-Sauveur se voulait au milieu du XVIII^e siècle, un institut utile au public. Cette utilité passait par les cures dépendantes des abbayes, où des chanoines assumaient les responsabilités de prêtres de paroisses. L'autre dimension importante de la Congrégation était l'enseignement, qui reposait de plus en plus, à la fin du XVIII^e siècle, sur une pédagogie fondée sur les savoirs profanes, mathématiques, physique en particulier. Cet intérêt pour les sciences avait deux origines. Depuis longtemps, les chanoines réguliers avaient manifesté individuellement un certain attrait pour les sciences, la géométrie, l'algèbre et la mécanique. Cet attrait connut un regain au XVIII^e siècle, qui triompha dans les années 1750 quand les chanoines réguliers, et à leur tête Joseph de Saintignon, supérieur du collège de Metz, fondèrent une Société des Sciences et des Arts de Metz, en 1757. Il n'est pas anodin que la première réunion de cette Société savante se fût tenue dans la bibliothèque du collège de Metz. Cette société se proposait de revisiter l'ensemble des connaissances du temps en physique et en chimie, abandonnant en revanche l'étude des Belles Lettres qui avaient généralement les faveurs des Académies. Joseph de Saintignon lui-même, futur abbé de Domèvre et général de la Congrégation, était versé dans les sciences physiques⁴⁰.

Certes, l'abbaye de Domèvre ne tenait pas de collège ; mais d'une part, des personnalités scientifiques comme Saintignon lui-même y séjournèrent, important à l'abbaye leurs centres d'intérêt. D'autre part, comme bibliothèque de l'abbaye chef d'ordre, celle de Domèvre se devait sans doute d'offrir aux religieux un panorama complet de la littérature utile à un chanoine régulier, qu'il soit prêtre, enseignant, académicien ou professeur dans les *studia* de l'ordre. Si on suit l'hypothèse, que les bibliothèques ecclésiastiques avaient une fonction essentiellement normative, et qu'elles devaient matérialiser, dans chaque établissement religieux, une pensée (théologique, philosophique, pastorale) officielle, celle de Domèvre pourrait être une sorte de bibliothèque canoniale idéale, résumant l'ensemble des prescriptions faites aux religieux

³⁸ À Etival, à la fin de l'Ancien Régime, la théologie représente 41,7% des volumes de la bibliothèque.

³⁹ On peut, là encore, soupçonner les bibliographes de n'avoir pas mentionné les titres en latin, faute de maîtriser correctement cette langue.

⁴⁰ Sur ce personnage, voir C. ANDRIOT, « Les paradoxes d'un religieux de la fin de l'Ancien Régime : Joseph de Saintignon, dernier supérieur général des chanoines de Notre-Sauveur », *Annales de l'Est*, 2009, n° 2, p. 211-224.

dans tous les domaines du savoir qui pouvaient les concerner. Une analyse quantitative du catalogue valide cette hypothèse.

La théologie, tout d'abord, malgré son relatif recul dans cette bibliothèque, suit une composition thématique tout à fait caractéristique de l'ensemble des collections monastiques ou conventuelles. Les écrits de la Tradition (Bibles et exégèse, patristique) y forment un corpus équivalent à celui des ouvrages doctrinaux, théologie scolastique, morale et polémique. Les ouvrages directement utiles à l'apostolat des chanoines, au sein de leurs paroisses, forme près du cinquième de la Théologie, avec de nombreux recueils de sermons et quelques catéchismes. Cette composition suit assez bien les nécessités des prêtres, mais elle ressemble fort à ce qu'on trouvait dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques au même moment, et il semble plutôt que le poids des obligations (il y a des livres qu'il *faut* posséder, qu'on en ait ou non l'usage), ait été le plus important. Il est possible aussi que la bibliothèque ait conservé la mémoire d'un certain nombre de curiosités individuelles passées ; un certain abbé Collin, par exemple, avait commenté la Bible dans les dernières années du XVII^e siècle⁴¹. Les ouvrages de spiritualité sont parfois explicitement destinés à l'édification de religieux, comme ces *Trois devoirs d'un bon prêtre représentés selon les règles des canons des conciles et des saints Pères*⁴² ; mais la plupart consistaient en ces livres de piété généralistes, destinés aux clercs comme aux laïcs en vue de la sanctification et du perfectionnement moral quotidiens⁴³. La valeur normative de cette bibliothèque est bien visible dans la place que tient saint Augustin, par exemple, dans le corpus patristique, puisque 40,3% des écrits des Saints Pères sont de l'évêque d'Hippone, dont les chanoines suivaient aussi la règle.

Le droit se répartit presque équitablement entre les lois de l'Église et celles du monde. Ces ouvrages donnaient aux chanoines, dont la fonction curiale avait été contestée en cette seconde moitié du XVIII^e siècle, sous l'épiscopat de Mgr Drouas de Boussey (1754-1773), notamment en ce qui concernait le bénéfice des cures, les moyens de se défendre et d'argumenter. Les abbés de Domèvre, par ailleurs, avaient le pouvoir d'édicter leurs propres mandements, puisqu'ils étaient dotés de pouvoirs quasi-épiscopaux, ce qui n'était pas non plus du goût de l'évêque de Toul.

La section d'histoire montre une volonté d'envisager le passé comme une série de périodes dont la succession peut être narrée de manière parfaitement linéaire : des sommes imposantes d'histoire universelle, comme *Le grand théâtre historique* en cinq volumes in-folio⁴⁴ sont parfaitement représentatives de l'idéal des Lumières, d'embrasser d'un seul regard toute l'histoire du monde. Cet idéal est encore visible dans la composition de la « rubrique » d'histoire ecclésiastique, qui privilégie les grands cycles et non pas les événements particuliers : « annales » dans l'esprit de celles du cardinal Baronius, sans cesse réadaptées et poursuivies, « abrégés chronologiques » et « histoires générales » forment l'essentiel de ces recueils sur l'histoire de la chrétienté. Les ouvrages issus de la réécriture bénédictine de l'histoire de l'Église ou des vies des saints sont également absents. Seul Pierre Fourier est tiré du Paradis, mais selon un

⁴¹ Sans doute Pierre Collin, né en 1659, entré dans la Congrégation en 1677, prieur de Domèvre entre 1692 et 1695, puis abbé entre 1704 et 1722, auteurs d'ouvrages de théologie et d'apologétique (C. ANDRIOT, *Ils furent disciples...*, op. cit., t. IV, p. 1126). Le catalogue cite une « Sainte Bible par Collins abbé de Domèvre avec figures », in-folio.

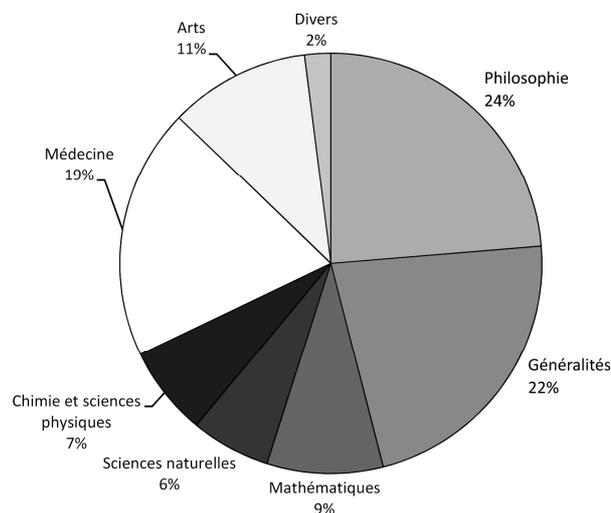
⁴² Modeste de saint Amable, *Trois devoirs d'un bon prêtre représentés selon les règles des canons des conciles et des saints Pères*, Lyon, 1674.

⁴³ Ph. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003.

⁴⁴ *Le grand théâtre historique pour l'usage du prince royal de Prusse, ou nouvelle histoire universelle*, Leyde, 1703 ; 3 vol.

processus d'écriture interne à la Congrégation, puisqu'il s'agit de manuscrits⁴⁵, avec tous les recueils liés à sa béatification intervenue en 1730, ce qui accentue le caractère mémoriel de la fonction de cette bibliothèque. En revanche, les ouvrages relisant les querelles récentes, autour de Port-Royal et du jansénisme, attestent de l'importance que cette doctrine a prise chez ces religieux, tentés, sans doute pour des raisons de filiation spirituelle avec saint Augustin, par l'augustinisme dès le XVII^e siècle. Les abbés de Domèvre, au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, avaient pris des positions sensiblement jansénistes⁴⁶. Cette affaire faisait donc partie de la mémoire de l'abbaye et c'est certainement en référence à ce passé que les religieux conservent *L'histoire de l'abbaye de Port Roial*⁴⁷ ou les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*⁴⁸. L'antijésuitisme est également sensible dans la bibliothèque et cela n'est pas le fait du hasard (dans les couvents des ordres mendiants, relativement indifférents à la question, il est presque inexistant). Les chanoines réguliers s'étaient trouvés en opposition à la Compagnie dans les années 1750, lors de la fondation du collège de Metz⁴⁹. Héritiers, suite à l'expulsion des Jésuites, de certains de leurs collèges, les chanoines n'avaient aucune raison de les porter dans leur cœur. Pas moins de quinze titres renvoient à cette querelle, prenant généralement parti contre les fils de saint Ignace, tel le très virulent livre intitulé *Les jésuites criminels de lèze majesté*⁵⁰ ou *Les jésuites marchands, usuriers, usurpateurs*⁵¹. Par ces caractéristiques, l'histoire ecclésiastique, à Domèvre, complète parfaitement la section de théologie polémique, également consacrée à ces problématiques. Cette cohérence montre que la bibliothèque n'a pas été un simple lieu de dépôt d'ouvrages rassemblés sans logique, mais bien un conservatoire de la mémoire de toute la Congrégation.

Document 5. La composition des sciences dans la bibliothèque de Domèvre à la fin du XVIII^e siècle



⁴⁵ Le catalogue cite des *Observations critiques sur tous les historiens de Pierre Fourier* et un autre texte intitulé *Parallèle du Bx Pierre Fourier avec saint Augustin*, tous deux manuscrits.

⁴⁶ C. ANDRIOT, *Ils furent disciples...*, op. cit., p. 559.

⁴⁷ Il s'agit vraisemblablement de l'ouvrage de J. BESOIGNE, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752-1753, 6 vol.

⁴⁸ N. FONTAINE, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, 1736, 4 vol. Il y eut plusieurs rééditions de cet ouvrage au XVIII^e siècle, augmentées et enrichies de tables.

⁴⁹ C. ANDRIOT, *Ils furent disciples...*, op. cit., p. 554-556.

⁵⁰ *Les jésuites criminels de lèze majesté dans la théorie et la pratique*, La Haye, 1758.

⁵¹ *Les jésuites marchands, usuriers, usurpateurs et leurs cruautés dans l'ancien et le nouveau continent*, La Haye, 1749.

C'est au sein des sciences que se trouvent les ouvrages les plus originaux et témoignant d'une approche parfaitement actuelle des choses de la nature et de l'homme (document 5). Des recueils généralistes, journaux savants, comptes-rendus des séances de diverses académies scientifiques, tiennent les religieux au courant des plus récentes avancées. La philosophie, qui compose près du quart des sciences à Domèvre, laisse une part non négligeable à Descartes, Bayle, Newton, mal connus par le reste du monde ecclésiastique.

La section la plus originale de cette classe des Sciences est sans aucun doute celle des sciences naturelles, de la chimie et de la physique, même si elle n'occupe pas, proportionnellement, une place conséquente dans les rayonnages. Une accumulation de 123 volumes (71 titres) n'a pas vraiment d'équivalent dans le paysage culturel ecclésiastique⁵². Or, au vu des 53 titres dont l'identification a permis de situer l'année d'édition, ces sciences s'adaptent parfaitement, dans la bibliothèque de Domèvre, aux renouvellements qu'elles ont connu au XVIII^e siècle : plus des trois quarts sont parus au XVIII^e siècle. Surtout, l'ensemble des phénomènes naturels sont décrits et les applications pratiques des sciences y sont largement évoquées : métallurgie⁵³, botanique et horticulture⁵⁴, électricité⁵⁵, géologie⁵⁶, géologie⁵⁷, mécanique⁵⁸ notamment.

Ce n'est pas seulement le goût de la nouveauté qui a poussé les chanoines à se munir de ces livres, puisque parmi les savoirs profanes, les Belles-Lettres occupent une fonction purement scolaire, ou bien représentative d'une culture de l'honnête homme commune à tous les lettrés des temps modernes, avec les poètes et les orateurs antiques, les orateurs classiques, et les inévitables thésaurus, dictionnaires et rudiments de grec et de latin ; elles sont passées à côté des renouvellements littéraires du XVIII^e siècle. Par comparaison, les sciences ont totalement fait peau neuve.

Cette bibliothèque attentive aux nouveautés et aux questions très contemporaines donne donc à penser que les chanoines de Domèvre étaient de parfaits savants, à la culture totalement sécularisée à la fin du XVIII^e siècle. Cela ne serait vrai qu'à supposer que tout ce fonds a fait l'objet d'une appropriation par les individus. Celle-ci peut être mesurée à travers le recours à l'écriture pour fixer la pensée et compiler les livres lus. La bibliothèque renfermait en 1790 101 volumes de manuscrits, tous modernes – les manuscrits précieux médiévaux n'y sont pas mentionnés. L'examen de ces manuscrits est assez délicat car les dates de rédaction ne sont pas précisées et il peut s'agir de documents du XVII^e siècle, tels les *Mémoires de Gilles Drouin* chanoine régulier contemporain de Pierre Fourier⁵⁹. La répartition thématique de ces manuscrits nuance quelque peu la physionomie intellectuelle de la bibliothèque. Les deux tiers d'entre eux étaient des manuels de théologie, cours écrits par et pour des enseignants en charge de jeunes religieux, ou notes de ces derniers. Six manuscrits historiques cultivaient la

⁵² M. FROESCHLÉ, « Les 'sciences et arts' chez les religieux de Toulon et de Marseille », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 83 (1997), p. 81-96.

⁵³ E. GELLERT, *Chimie métallurgique dans la quelle on trouve la théorie et la pratique de cet art*, Paris, 1758 ; J.-C. ORSCHALL, *Œuvres métallurgiques*, Paris, 1760.

⁵⁴ P.-J. BUC'HOZ, *Dictionnaire des plantes*, Paris, 1774.

⁵⁵ J. JALLABERT, *Expériences sur l'électricité avec quelques conjectures sur la cause de ses effets*, Paris, 1749.

⁵⁶ L. de GENNETE, *Expériences sur le cours des fleuves*, Paris, 1760

⁵⁷ FERBER, *Lettres sur la minéralogie*, Strasbourg, 1776 ; J. POTT, *Lithogéognosie ou examen chimique des pierres...*, Paris, 1753

⁵⁸ N.-L. de LA CAILLE, *Leçons élémentaires de mécanique ou traité du mouvement de l'équilibre*, Paris, 1757.

⁵⁹ Aujourd'hui à la B.M. Nancy, ms. 529-531.

mémoire de la Congrégation, avec la copie en trois recueils de lettres de Pierre Fourier notamment.

Mais les 29 manuscrits de sciences montrent enfin que celles-ci n'ont pas été qu'un sage alignement de livres dans les rayons de la bibliothèque. Une *Description des vers à soye*, un *Traité de mécanique*, enfin un *Traité de la culture de toutes sortes de fleurs*, par exemple, prouvent encore mieux que l'analyse des livres imprimés, l'intérêt des chanoines, ou au moins de quelques uns d'entre eux, pour les choses de la nature. Ce dernier traité d'horticulture, par exemple, était la copie d'un ouvrage de J. Guérineau paru en 1765⁶⁰. Ce processus de copie prouve clairement que les chanoines se sont appropriés les ouvrages (ou une partie des ouvrages) mis à leur disposition.

Ces manuscrits posent ainsi la question du rôle de l'individu dans l'exploitation, raisonnée ou anarchique, de cette bibliothèque. La réglementation dont la bibliothèque fit l'objet, ainsi que l'examen de quelques trajectoires individuelles parmi les livres, permet de comprendre comme s'opéra l'appropriation des livres par les chanoines.

Les usages

Institut de chanoines vivant en communauté, mais appelés à une relative indépendance par le biais des cures et des missions dans les paroisses, la Congrégation de Notre-Sauveur laissa l'individu relativement autonome face au livre. Tandis que les ordres mendiants luttèrent contre la tentation pour les frères de posséder des livres en propre et de les accumuler dans leurs chambres, tandis que la Congrégation de Saint-Vanne, pour des raisons de gestion des fonds, tentait de surveiller, à la fin du XVIII^e siècle encore, les mouvements de livres au sein de chaque abbaye, les chanoines réguliers développèrent une conception de la lecture délibérément personnelle, fort peu contrainte par des règlements pointilleux.

En 1769, sous l'effet des exigences de la Commission des Réguliers, les constitutions de la Congrégation furent repensées en vue de recentrer les abbayes autour de quelques principes essentiels. Le chapitre 17 de ces statuts fut consacré à l'office du bibliothécaire⁶¹. Ce personnage devait veiller à ce que la bibliothèque fût installée dans un lieu sain ; il devait cataloguer l'ensemble des livres, les classer de manière cohérente, vérifier régulièrement l'intégrité de la collection par un récolement. Il s'agissait, en somme, des responsabilités du bibliothécaire régulier depuis la fin du Moyen Âge. Ce qui était plus original, c'est que le prêt n'était pas surveillé comme il l'était dans tous les autres ordres religieux. Même la lecture des livres interdits était autorisée aux supérieurs et aux professeurs. Le bibliothécaire était censé tenir son local sous clef, mais des doubles de cette clef pouvaient être remis à certains utilisateurs, en particulier le maître des novices, les prédicateurs et les professeurs, qui avaient donc un accès sans restriction à la bibliothèque. Enfin, les livres les plus fréquemment lus, comme les concordances et dictionnaires de la Bible, devaient être rangés dans une armoire du chauffoir, lieu de passage, dont tous les clercs avaient la clef, pour disposer des ouvrages selon les nécessités du moment. Cette réglementation de l'office du bibliothécaire est très originale car à la fin du XVIII^e siècle, il n'était pas rare dans la

⁶⁰ J. GUERINEAU, *Traité de la culture de toutes sortes de fleurs*, Paris, 1765.

⁶¹ *Statuta canonicorum regularium Congregationis Salvatoris Nostri*, Paris, 1769, ch. 17.

plupart des ordres religieux, que le bibliothécaire fût encore le seul à avoir accès à la bibliothèque.

Dans de telles conditions, la lecture individuelle avait pu se développer comme nulle part ailleurs. En 1790, les commissaires chargés d'effectuer les visites domiciliaires en témoignèrent. À Nancy, selon les religieux eux-mêmes, les 2100 ouvrages possédés par le collège étaient répartis dans les chambres des professeurs, selon les exigences de la discipline enseignée⁶². À Lunéville, « la maison n'ayant point d'emplacement commode pour placer ses livres ils sont distribués dans les chambres de MM les chanoines... »⁶³. À Toul, où se trouvait également un collège, « les chanoines réguliers n'ont point de bibliothèque commune. Les livres qu'ils possèdent sont distribués dans les appartements des particuliers auxquels ils servent pour leurs fonctions, ce qui reste en commun est renfermé dans un cabinet servant d'archives »⁶⁴. À Autrey, on trouvait des livres un peu partout dans l'abbaye : à la bibliothèque, certes (2414 volumes), mais aussi dans les chambres, d'ailleurs équipées du mobilier adéquat pour y conserver des livres ; dans la « chambre à feu », disposés sur « deux bibliothèques avec leurs buffets »⁶⁵. Enfin, les religieux chargés de cures pouvaient avoir emporté des livres de l'abbaye, tel le curé de Grandvillers. À Hérival, « La maison n'a point de bibliothèque particulière et commune et il s'y trouve répandu dans les chambres des chanoines 1760 volumes »⁶⁶. Les fonctions pédagogiques ou curiales des chanoines justifiaient la possession individuelle de livres, rendant même parfois inutile l'existence d'une bibliothèque. À Domèvre, l'absence de procès verbal de visite domiciliaire en 1790 est compensée par l'existence d'autres sources. Les achats de livres, d'abord, se faisaient parfois au bénéfice d'un seul, et non pas de la bibliothèque commune. En août 1756, 38 lt et 15 sols avaient été déboursés pour permettre au chanoine Beaulieu de disposer des livres nécessaires à son enseignement, puisqu'il était professeur de théologie⁶⁷. Des inventaires de bibliothèques personnelles sont également très précieux. En 1766, l'abbaye vendit aux enchères les meubles provenant de la succession du chanoine Claude-Philippe de Beausire⁶⁸, curé de Destry depuis 1729⁶⁹. Furent vendus les étagères propres à recevoir des livres, pour 9 livres 11 sols, et une série d'ouvrages que l'abbaye devait déjà posséder, tels les *Méditations* de Beuvelet, les sermons de Bourdaloue en 16 volumes, *La Science du Chrétien* en quatre volumes, un *Dictionnaire économique* de Chomel et des poésies de Virgile. On voit ici la diversité des lectures d'un prêtre rural au milieu du XVIII^e siècle : inévitables livres de piété, ouvrages d'économie domestique, classiques latins pour la récréation de l'esprit. D'ailleurs une partie de ces livres furent achetés par le curé de Baronville, signe d'une réelle proximité entre la culture des chanoines réguliers et celles des prêtres diocésains.

Le cas le mieux connu reste cependant celui du P. Léopold Lebel, né en 1711 à Nancy, entré dans la Congrégation en 1728, et ayant occupé diverses charges

⁶² A.D. 54 : 1 Q 157 : déclaration des religieux, 28 février 1790.

⁶³ A.D. 54 : 1 Q 643.

⁶⁴ A.N. : F¹⁷ 1175.

⁶⁵ A.D. 88 : 9 Q 1.

⁶⁶ A.D. 88, 9 Q 4.

⁶⁷ Il s'agit vraisemblablement de Charles-François Beaulieu, né en 1717, entré dans la Congrégation en 1737, ayant occupé diverses charges dans son ordre (prieur de Verdun, de Belchamps, d'Hérival) et un temps professeur de théologie, notamment à Chaumouzey en 1758. Il mourut en 1798 dans le plus grand dénuement après avoir été chassé de la cure de Reillon par des paroissiens hostiles à un curé constitutionnel. C. ANDRIOT, *Ils furent disciples..., op. cit.*, t. IV, p. 1077.

⁶⁸ Né à Toul, entré dans la Congrégation en 1717 à Pont-à-Mousson, curé de Domèvre entre 1724 et 1729 et nommé ensuite à Destry ; décédé en 1766. C. ANDRIOT, *Ils furent disciples..., op. cit.*, t. IV, p. 1141.

⁶⁹ A.D. 54 : H 1475, état des recettes et dépenses de la mense abbatiale.

importantes dans son institut : il fut prieur à Metz (1750-1757) et membre de l'Académie de la même ville, ce qui dénote une personnalité intellectuelle de quelque envergure⁷⁰. Il fut curé de Sornéville de 1758 jusqu'à sa mort en 1778⁷¹. Le personnage devait avoir aussi une certaine crédibilité, puisqu'il avait été pressenti pour le généralat en 1768⁷². En 1759, peut-être au moment où il rejoignait l'abbaye de Domèvre après son séjour messin, un inventaire de sa bibliothèque personnelle fut dressé⁷³. Le P. Lebel possédait alors 102 titres, en 189 volumes, chiffre conséquent quand on sait qu'en 1790, rares étaient les collections individuelles dépassant les 150 volumes. Tous, certes, ne lui appartenaient pas : il avait emprunté vingt volumes d'histoire à son frère, cinq au tout nouveau collègue de Metz, douze au collègue de Nancy, six ouvrages de piété, enfin, à une certaine demoiselle Petit de Nancy. Le livre circulait donc au sein de la Congrégation, et en dehors d'elle, ce qui démultipliait les possibilités de lectures.

La bibliothèque personnelle de Léopold Lebel est assez étonnante car elle relativise l'image que donne la bibliothèque commune des lectures des religieux. Ses livres de théologie sont ceux de tout prêtre au milieu du XVIII^e siècle : la *Bibliothèque des prédicateurs* du jésuite Vincent Houdry lui fournissent la matière à ses sermons, ses bréviaires et trois Nouveaux testaments lui permettent de pratiquer cette lecture exigée de tout prêtre, régulier ou diocésain, les *Confessions* de saint Augustin en Français lui offrent en miroir la formation spirituelle du Père spirituel de sa Congrégation ; des ouvrages de liturgie, de théologie, d'apologétique et de piété contribuent à faire de lui un de ces clercs du XVIII^e siècle, pieux et savant. Les évêques de Toul, au début du XVIII^e siècle, avaient attiré l'attention des prêtres de leur diocèse sur l'importance de lire quotidiennement des recueils de sermons, des livres de théologie dogmatique, morale ou ascétique, afin d'entretenir les savoirs reçus au séminaire⁷⁴. À ce titre, la bibliothèque de Lebel est parfaitement conforme aux exigences de l'épiscopat et de la Congrégation. L'évêque, toutefois, aurait sans doute froncé les sourcils en examinant le reste de la bibliothèque. La lecture de l'histoire ancienne ou moderne était relativement inoffensive, bien que l'histoire ecclésiastique et l'hagiographie soient totalement absentes de cette collection ; mais était-il bien nécessaire pour un curé de paroisse, de lire Voltaire, Rousseau, Madame de La Fayette, Bussy-Rabutin et son *Histoire amoureuse des Gaules*, et des nouvelles galantes ?⁷⁵ Ces ouvrages renvoient la bibliothèque de Lebel à une dimension essentiellement divertissante, ce que confirme l'examen des livres de science : le prêtre possédait certes les *Instructions philosophiques* du diocèse de Toul, mais aussi, et surtout, des livres de géométrie, sur l'art des fortifications et sur la philosophie de Descartes. Cette bibliothèque personnelle est intéressante en ce qu'elle relativise les effets qu'ont pu avoir la bibliothèque commune de Domèvre sur la pensée des chanoines, celui-ci ayant choisi des sentiers assez différents de ceux proposés.

⁷⁰ D. ROCHE, *Le siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux (1680-1789)*, Paris, 1978.

⁷¹ C. ANDRIOT, *Ils furent disciples...*, *op. cit.*, t ; IV, p. 1287.

⁷² *Ibid.*, p. 712.

⁷³ A.D. 54 : H 1495. En réalité, cet inventaire n'est pas attribué et on pourrait croire qu'il s'agit de celui de la bibliothèque commune si le nombre de volumes recensés n'était ridiculement faible, et si une série d'annotations marginales ne renvoyaient à une bibliothèque personnelle (« à mon frère » ; « à Melle Petit ». C'est l'abbé CHATTON qui suggère que cette bibliothèque a appartenu au P. Lebel. (*op. cit.*, p. 295). En revanche, il ne s'agit certainement pas d'un inventaire après décès, comme l'écrit l'abbé Chatton, puisqu'il est daté de 1759 et que l'intéressé mourut en 1778.

⁷⁴ *Statuts sinodaux de feu illustrissime et révérendissime seigneur messire Jacques de Fieux, vivant évêque comte de Toul. Avec les ordonnances sinodales faites par ... Henry Thiard de Bissy et François Blouet et Camilly ses successeurs*, Toul, 1712, p. 5, 15 et 26-33.

⁷⁵ L.A. DU PERRON DE CASTERA, *La pierre philosophale des dames ou les caprices de l'amour et du destin*, 1^e éd. Paris, 1723 ; l'inventaire signale aussi une « histoire galante » non identifiée (ce fut le titre de beaucoup de nouvelles au XVIII^e siècle).

L'écart de quarante années entre les deux inventaires peut expliquer cette différence ; mais il est certain que chaque chanoine, en définitive, traçait son propre itinéraire dans l'offre culturelle du temps, éventuellement aux marges de la norme prescrite par la bibliothèque commune.

*

Le XVIII^e siècle, et plus particulièrement les années du généralat de Pillereel puis de Saintignon furent indiscutablement des années fastes pour la bibliothèque de Domèvre. Un nombre grandissant de livres put prendre place dans un espace rénové, entièrement dévolu à la conservation des livres, où le religieux était invité à se forger une culture propre, en fonction à la fois des exigences de son apostolat (enseignement, ministère paroissial) et de curiosités totalement gratuites. Cette liberté fut, semble-t-il, le propre des ordres canoniaux ; on a pu la constater chez les chanoines de Prémontré de Lorraine, où les prêtres, plus encore que les professeurs et les administrateurs des abbayes, trouvaient dans le livre un moyen de combler des attentes intellectuelles extrêmement variées, et notamment, scientifiques. La bibliothèque de l'abbaye fut un lieu essentiellement prescriptif, les livres y étant sélectionnés en fonction d'un profil idéal de chanoine cultivé, à la fois prêtre et savant. Elle était pour ces deux grands abbés, un moyen à la fois d'affirmer la magnificence de l'abbaye, et de disposer d'outils de légitimation d'un pouvoir que d'aucuns, dans la Congrégation, jugeaient pesant. Dans les rayonnages de cette bibliothèque, voire en dehors d'elle puisque les chanoines pouvaient se procurer eux-mêmes des livres chez les marchands, ils ont mis en place des stratégies de lecture tout à fait personnelles. Cette évolution était inévitable, au temps de l'individualisme grandissant, y compris dans les établissements réguliers.